



Écoles
Communales
d'Anderlecht

Anderlecht, le 25 mars 2021

Aux parents des élèves
des écoles communales

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Le comité de concertation (Codeco) et les ministres de l'enseignement ont décidé de suspendre les cours dans toutes les écoles maternelles, primaires et secondaires et ce, afin de freiner la propagation du coronavirus.

A partir de ce lundi 29 mars et jusqu'au 2 avril inclus, tous les cours sont suspendus, mais nous organisons un service d'accueil pour les enfants. Les cours reprendront après les vacances de Pâques.

Les enfants dont les deux parents travaillent dans des fonctions non-télétravaillables seront accueillis.

Néanmoins, au sein de ce groupe, nous demandons à tous, afin de participer à l'effort collectif de limitation de contacts, d'essayer de trouver des solutions alternatives de garde n'impliquant pas des personnes à risques.

En effet, les mesures gouvernementales visent à limiter les déplacements et de facto la propagation du virus.

Les parents se trouvant dans l'impossibilité de faire garder leur(s) enfant(s) sont tenus de se signaler au plus vite auprès de la direction afin qu'elle puisse organiser l'accueil dans les meilleures conditions.

Pour les personnes qui en auraient besoin, une attestation de fermeture de l'école peut être demandée auprès de la direction.

Pour les enfants qui viendraient à l'école, l'horaire d'ouverture reste l'horaire habituel. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'y aura pas de service de repas chauds.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre solidarité.

L'Échevin de l'Enseignement,

Guy WILMART